



Plan Local d'Urbanisme

Révision du P.O.S.

1.6 Servitudes d'utilité publique

- CONSULTATION DES SERVICES
- ENQUETE PUBLIQUE
- APPROBATION

DATE : SEPTEMBRE 2008



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE

DU

TERRITOIRE DE BELFORT

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT

Urbanisme/EUC

COMMUNE de SUARCE

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL
(ARTICLE L 126.1 DU CODE DE L'URBANISME)

LISTE DES SERVITUDES

ÉDITION du 10 septembre 2007

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTES LÉGISLATIFS DE RÉFÉRENCE	ACTES D'INSTITUTION	SERVICES RESPONSABLES
A 1	BOIS ET FORETS SOUMIS AU RÉGIME FORESTIER Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier.	Code Forestier articles L 111-1, L 141-1 et L 143-1 Code de l'Urbanisme articles L 421.1 et R 421.38.10	Arrêté ministériel du 5 avril 1995 : aménagement forestier pour la période 1989-2008	Office National des Forêts Place de la Révolution Française B.P. 279 90005 BELFORT CEDEX 03.84.90.30.90
A 4	CONSERVATION DES EAUX : TERRAINS RIVERAINS DES COURS D'EAU Servitudes relatives au passage des engins mécaniques d'entretien sur les berges et dans le lit des cours d'eau non domaniaux : - La Suarcine (2 ^{ème} tronçon)	Code rural : article 119 Décret n° 59.96 du 7.01.1959 Code de l'Urbanisme : articles L 421.1 et R 421.38.16	 Arrêté préfectoral n° 845 du 13 avril 1971	Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) - B.P. 279 Place de la Révolution Française 90005 BELFORT CEDEX 03.84.58.86.86
EL 7B	CIRCULATION ROUTIERE - ALIGNEMENT CHEMINS DÉPARTEMENTAUX Servitudes attachées à l'alignement des voies départementales : - R.D. n° 13 (du carrefour avec la RD 26 vers Delle) - R.D. n° 13 (de la RD 26 vers Vellescot) - R.D. n° 26 (direction Alsace) - R.D. n° 34 <i>Font l'objet d'un plan de détails consultable au service responsable.</i>	Loi n° 89.413 du 22.06.1989 relative au Code de la Voirie Routière : Articles L 112.1 à L 112.7	 Arrêtés Préfectoraux du - 01.08.1885 - 22.11.1877 - 25.08.1873 - 01.08.1885 - 22.11.1877	Conseil Général du Territoire de Belfort Service des Routes Hôtel du Département Place de la Révolution Française 90000 BELFORT

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	ACTES LEGISLATIFS DE REFERENCE	ACTES D'INSTITUTION	SERVICES RESPONSABLES
I 3	GAZ CANALISATIONS DE DISTRIBUTION ET TRANSPORT DE GAZ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et transport de gaz. Conduites de gaz haute pression : « Artère des Marches du Nord-Est » canalisation Molraison-Oltingue	Loi du 15.06.1906 article 12 modifiée Loi du 13.07.1925 article 298 Loi n° 46.628 du 08.04.1946 modifiée Décret n° 67.886 du 06.10.1967 Décrets n° 85.1108 et 85.1109 du 15.10.1985	Arrêté interministériel du 15 février 1999	G.D.F. Région EST 24 quai Sainte Catherine 54042 NANCY 03.83.85.35.35
I 4A	TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE – Réseau haute tension B (H.T.B.) Tension supérieure ou égale à 50 kv Argiésans – Sierentz (225 kV) Étupes – Sierentz (225 kV)	Loi du 15.06.1906 - Article 12 modifiée Loi du 13.07.1925 - Article 298 Loi n° 46.628 du 08.04.1946 modifiée Décret n° 67.886 du 06.10.1967 Décret n° 85.1109 du 15.10.1985		RTE - Transport Électricité Est G.E.T. Alsace 12 Avenue de Hollande 68110 ILLZACH 03.89.63.63.63
I 4B	TRANSPORT DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE – Réseau haute tension A (H.T.A.) Tension inférieure à 50 kv – Réseau basse tension (B.T.) Tension inférieure à 1000 v alternatif	Loi du 15.06.1906 - Article 12 modifiée Loi du 13.07.1925 - Article 298 Loi n° 46.628 du 08.04.1946 modifiée Décret n° 67.886 du 06.10.1967 Décret n° 85.1109 du 15.10.1985		E.D.F. Centre de Distribution de MONTBELIARD 1 rue Jacques Foillet B.P. 187 25203 MONTBELIARD CEDEX 03.81.90.61.00
T 7	RELATIONS AERIENNES - INSTALLATIONS PARTICULIERES Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement des aérodromes concernant des installations particulières (grande hauteur).	Code de l'Aviation Civile : Articles R 244.1 - D 244.1 à D 244.4 Arrêté du 25.07.1990 Code de l'Urbanisme : Articles L 421.1 - R 421.38.13		Direction de l'aviation civile Nord-Est Aéroport de Dijon – Longvic BP 81 21604 LONGVIC CEDEX ? 03.80.72.63.00

NOTA : Le tableau des Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du Sol est constitué par :

- La présente liste des servitudes
- Le document graphique

Ces deux pièces sont indissociables.